



MERCREDIS SKI 2024

STATION ANGELLE

Dates des sorties

10-17-24-31 janvier
7-14-21 février
13 mars

Lieu et horaires de rendez-vous

Collège Mauzan ; départ à 13h00 (prévoir une arrivée 10 min. avant)
Retour à 17h30

Participations financières pour la saison (base revenus 2022)

Coefficient social inférieur ou égal à 11 500 = 85 €
supérieur à 11 500 = 115 €

Condition d'inscription

Etre ayant-droit et être né(e) entre 2007 et 2018

Documents à fournir à la CMCAS avant le 13 décembre 2023

- un certificat médical d'aptitude à la pratique du ski
- la fiche d'inscription accompagnée du règlement (*chèque à l'ordre de la CMCAS*)
- le bulletin d'adhésion à l'ASPTT

Matériel : CASQUE OBLIGATOIRE

Les enfants doivent venir avec leur matériel réglé et ajusté



CMCAS 04 92 40 33 90
Jean-Yves ESCALLIER 07 82 97 72 28
Didier CHAVENTRE 07 83 52 92 29

Commission Jeunesse

CMCAS de Gap Alpes du Sud - 6 rue du verger - BP 4 - 05001 Gap Cedex
Tél : 04 92 40 33 90

activités
sociales
de l'énergie



MERCREDIS SKI 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUVRANT DROIT

NOM : Prénom :
Adresse :
Tél : SLVie :
Courriel :

PARTICIPANT(S) ayants-droit UNIQUEMENT

NOM : Prénom :
Date de naissance :

NOM : Prénom :
Date de naissance :

NOM : Prénom :
Date de naissance :

Si coefficient social inférieur ou égal à 11 500
Nbre d'enfant(s) : x 85 € = €

Si coefficient social supérieur à 11 500
Nbre d'enfant(s) : x 115 € = €

La fiche d'inscription est à retourner **IMPÉRATIVEMENT avant le 13 décembre 2023**
accompagnée des documents et du règlement (chèque à l'ordre de la CMCAS de Gap)
par courrier ou à déposer directement à la CMCAS
Mise en ligne sur Mes Activités

Commission Jeunesse

CMCAS de Gap Alpes du Sud - 6 rue du verger - BP 4 - 05001 Gap Cedex
Tél : 04 92 40 33 90

activités
sociales
de l'énergie